Shantha Biotechnics remporte d'importants contrats de vaccins auprès d'une agence des Nations Unies

- Shantha remporte les contrats du vaccin pentavalent SHAN5™ (DTP, HiB, Hep.B) pour 2010-2012 -

Lyon, France - Le 1er Septembre 2009 - Sanofi Pasteur, la division vaccins du Groupe sanofi-aventis (EURONEXT: SAN et NYSE : SNY), annonce aujourd'hui que Shantha Biotechnics a remporté des contrats auprès d'une agence des Nations Unies pour la fourniture du vaccin pentavalent SHAN5™ (combinaison vaccinale contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, les infections à *Haemophilus influenzae type B* et l'hépatite B). Les contrats totalisent 340 millions de dollars américains et couvrent la période 2010-2012.

Ces nouveaux contrats illustrent la mission de santé publique de Sanofi Pasteur et sa stratégie qui consiste à développer Shantha pour en faire une plateforme à même de répondre aux besoins en vaccins de haute qualité, à des prix accessibles, dans les marchés internationaux. A travers les contrats déjà existants et ceux nouvellement obtenus, Sanofi Pasteur fournit désormais une gamme complète de vaccins utilisés dans le cadre du Programme Elargi de Vaccination (*Expanded Program on Immunization*) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Au sujet des contrats, Wayne Pisano, Président et CEO de Sanofi Pasteur, a déclaré : *« L'obtention de ces contrats souligne la qualite du savoir-faire de Shantha Biotechnics et de ses installations opérationnelles. Elle illustre parfaitement, au moment où Shantha Biotechnics rejoint le Groupe sanofi-aventis, la volonté du Groupe, dans le cadre de sa politique de développement, d'assurer au plus grand nombre l'accès aux meilleurs vaccins dans des conditions de prix accessibles. »*

Shantha est une société (de biotechnologies) basée à Hyderabad (Inde). Shantha développe, produit et commercialise plusieurs vaccins importants, répondant aux normes internationales, sur un site industriel de pointe. En date du 31 août 2009, Sanofi Pasteur a pris le contrôle de Shantha via l'acquisition de ShanH, holding française créée par Mérieux Alliance, qui détient la majorité de Shantha.

Shantha est partenaire de plusieurs organisations supranationales pour répondre aux besoins d'importants marchés internationaux, tels que l'Asie-Pacifique, l'Afrique et l'Amérique latine. En 1997, Shantha a commercialisé SHANVAC-B™, le premier vaccin recombinant contre l'hépatite B entièrement produit en Inde. SHANVAC-B™, SHANTETRA™ (combinaison vaccinale diphtérie, coqueluche, tétanos, et hépatite-B), SHAN5™ (vaccin pentavalent diphtérie, coqueluche, tétanos, infections à Haemophilus influenzae type-B et hépatite-B) et SHANTT™ (toxoïde tétanique) ont obtenu leur pré-qualification de l'OMS pour une mise à disposition auprès des agences des Nations Unies dans le monde entier. Shantha dispose également d'un important portefeuille de vaccins en développement.

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Sanofi Pasteur, la division vaccins du Groupe sanofi-aventis, a mis à disposition plus de 1,6 milliard de doses de vaccins en 2008, permettant de vacciner plus de 500 millions de personnes dans le monde. Sanofi Pasteur est un leader mondial avec la plus large gamme de vaccins contre 20 maladies infectieuses. L'expérience de sanofi pasteur dans le domaine des vaccins remonte à plus d'un siècle. C'est aujourd'hui la plus importante société entièrement dédiée au vaccin, qui investit plus d'un million d'euros par jour en recherche et développement. Pour plus d'information, consulter le site: www.sanofipasteur.com <http://www.sanofipasteur.com>

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des événements, des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2008 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2008 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.

Contact Presse :

Pascal Barollier

T. +33-(0)4-37-37-50-38

pascal.barollier@sanofipasteur.com

www.sanofipasteur.com